

Ramatuelle





Au moment où vous lirez ces lignes, je ne sais comment aura évolué la situation sur le sol de France et dans le monde mais il m'est impossible de ne pas évoquer ici les terribles attentats qui ont secoué Paris et la France le vendredi 13 novembre dernier, privant de vie une jeunesse prometteuse, éprise de liberté, assassinée par les terroristes.

Aurélie de Peretti, enfant du pays, est morte au Bataclan parce qu'elle aimait les arts et la musique. Le choc fut violent pour ces générations qui n'ont pas connu la querre. Chacun d'entre nous, à des degrés divers, a été touché, bouleversé, bousculé, chacun d'entre nous a rendu hommage à sa façon aux victimes, lors de rassemblements spontanés ou de cérémonies officielles, qui répondaient à un besoin urgent de fraternité.

Dans un contexte où l'Etat d'urgence est prolongé par le gouvernement, où perdure le sentiment général d'inquiétude, il est bon de rappeler que la commune est l'échelon républicain le plus proche et le plus ancien. Le mieux identifié par la population. Bien sûr, des consignes de sécurité ont été données par la préfecture aux maires du Var, mais face à la barbarie, on sait bien que le sécuritaire ne suffit pas.

L'un de nos boucliers contre l'obscurantisme est la culture sous toutes ses formes. Nous en sommes fiers. Les Ramatuellois sont ouverts aux spectacles, aux concerts de toutes sortes à travers des événements culturels forts que nous soutenons, comme ceux programmés par les Festivals de Théâtre et de variétés, de musique classique et de Jazz. Ils sont habitués aux rencontres et aux partages d'idées à travers un tissu associatif porteur que nous encourageons.

Car les rassemblements de bénévoles autour d'intérêts et passions communes sont indissociables de notre mode de vie. Ils constituent le ciment de la vie sociale du village à travers les activités sportives et culturelles liées au Foyer rural, les fêtes traditionnelles maintenues par le Cercle du Littoral qui vient de fêter son 130ème anniversaire ou encore les matchs de football organisés par un club qui a la faculté de rassembler plus de 300 joueurs, garçons et filles, dans un stade entièrement réhabilité. Et, c'est très parlant, à travers les actions citoyennes de l'association Musiques en Liberté qui n'a jamais aussi bien porté son nom, ou celles de l'association Le Crayon qui est née après le massacre des dessinateurs de Charlie Hebdo.

Cette période de fin d'année est aussi l'occasion de rappeler combien nous tenons à choyer nos anciens et maintenir le lien avec les plus fragiles grâce à un Centre Communal d'Action Sociale efficace, tout en nous tournant résolument vers l'avenir en offrant à notre jeunesse la possibilité de grandir dans les meilleures conditions. Le soin que nous apportons d'ailleurs à l'éducation et à la qualité de l'offre de loisirs en marge de l'école est un autre bouclier contre cette ignorance qui conduit parfois à la haine. "Instruits, les hommes sont des citoyens, ignorants, ils deviennent des sujets" disait Voltaire.

Malgré ces circonstances, je vous souhaite, chers concitoyens, de trouver en famille, entre amis et au sein de notre communauté villageoise, des raisons d'espérer.

Roland BRUNO Maire de Ramatuelle Agenda d'Accessibilité

Page 4

Reconquête des friches agricoles Communauté de communes : schéma de mutualisation

Page 5

Combes-Jauffret: commercialisation Recensement 2016



Concertations Nouveau véhicule de Police

Page 6

Foyer rural et associations Agenda culturel

> Commune de Ramatuelle Journal d'information de la Mairie de Ramatuelle

Directeur de la publication : Roland Brund

Délégué à la communication Bruno Caïetti

Coordination et rédaction :

Françoise Bale

Conception graphique:

Photos: F. Balet, Mairie de Ramatuelle, DR

Impression: Riccobono

Dépôt légal 2015 - Tous droits reservés. Reproduction interdite Commune de Ramatuelle

Tour d'horizon de la délégation Urbanisme, Etablissements Recevant du Public, Relations avec les associations avec Patrick Rinaudo, adjoint au maire

Patrick Rinaudo acquiert son expérience au service de la commune en s'engageant très tôt dans la vie associative.

Secrétaire du *Foyer Rural* durant trois ans, président du *Comité de jumelage Ramatuelle-Samatan* pendant 8 ans et membre bénévole de nombreuses autres associations. Il entre au Conseil municipal en 1995, sous la mandature d'Albert Raphaël, en tant que conseiller et s'implique dans les commissions *Finances, Jeunesse, Tourisme*. Depuis avril 2014, il est adjoint au maire délégué à l'urbanisme, aux Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et, vu son parcours, aux relations avec les associations.

Par ailleurs Patrick Rinaudo continue d'exercer son métier de logisticien dans une grande banque régionale.



• En matière d'urbanisme, Ramatuelle se gère avec prudence et vigilance. Ses paysages sont entièrement inscrits à l'Inventaire national des sites pittoresques depuis 1967. Toute la commune est soumise à la loi Littoral pour la protéger du mitage et d'une urbanisation chaotique depuis 1986. En 1995 ses caps Taillat et Camarat sont classés au titre du code de l'environnement... Notre territoire est devenu si exceptionnel pour la Côte d'Azur qu'aujourd'hui tous travaux susceptibles d'en modifier l'état ou l'apparence doivent faire l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration préa-

lable et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'adjoint à l'urbanisme s'appuie sur un *Plan Local d'Urbanisme* (*P.L.U.*) validé par le Conseil d'Etat, sur un service municipal qualifié, et sur les avis de sa commission à laquelle sont soumis tous les projets et toutes les propositions de décisions. Seulement 20% des dossiers sont refusés grâce au travail de suivi, de conseil et d'accompagnement en amont de chaque projet.

"Notre municipalité œuvre pour la protection de l'environnement, richesse de notre territoire et

pour une urbanisation limitée. Nous sommes également vigilants sur le maintien du caractère rural de la commune (voir page 4) et soutenons un développement économique durable" explique Patrick Rinaudo. Autant dire que si la tâche n'est pas facile, elle motive indéniablement l'adjoint qui suit tous les dossiers et reçoit en moyenne une fois par mois architectes ou particuliers, en compagnie de l'Architecte des Bâtiments de France.

Reflet de la politique municipale, le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006 est en cours de concertation (voir page 5). Cette procédure décidée en mars 2015 permettra de disposer en 2016 d'un document actualisé, sans bouleversement des choix adoptés en 2006 mais tenant compte d'évolutions régulières et complexes de la législation, comme la loi d' Engagement National pour l'Environnement dite Grenelle II ou ou la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR)... Une enquête publique est prévue au printemps 2016.

Photo: les membres de la commission urbanisme de gauche à droite: Jean-Pierre Frésia, Sandra Manzoni, Alexandre Surle, Patrick Rinaudo et Georges Franco. Manquent ici, Pauline Gheno et Gérard Ducros.

Le service de l'urbanisme reçoit et accompagne le public dans ses démarches

"Le service de l'urbanisme sous la responsabilité d'Emmanuelle Bozom, met en application cette réglementation du PLU, en instruisant les dossiers, et en accompagnant les particuliers ou architectes qui déposent les demandes. Un travail est réalisé pour mettre à disposition les principaux renseignements sur le site internet de la commune. Je rappelle, à cette occasion, que le dépôt de dos-

sier est nécessaire pour une très large panoplie de travaux, allant de la déclaration de travaux pour la création ou la modification d'une clôture, ou le ravalement d'une façade avec choix d'une couleur dans la palette communale, jusqu'au permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment ou un changement de destination" souligne l'élu.

Quelques chiffres:

En 2015 le service urbanisme a instruit 105 permis de construire dont 80 accordés et 100 déclarations préalables dont 60 avec une suite favorable, ainsi que 100 certificats d'urbanisme. 1600 courriers et autant d'appels ont été traités sur une année.



Le service accueille au téléphone et dans ses murs. Le reste du temps est consacré à l'instruction des dossiers.

1 Emmanuelle Bozom, chef de service, valide l'ensemble des activités, instruit les permis de construire, reçoit les particuliers ou les architectes sur rendez-vous, suit les chantiers avec Alain Fabre.

2 Murielle Chevalier accueille le public, le renseigne et l'oriente, gère les plannings de rendez-vous de l'Architecte des Bâtiments de France, assure le suivi administratif de tous les dossiers déposés en mairie.

3 Alain Fabre effectue le suivi des chantiers et les contrôles de conformité avec les autorisations d'urbanisme délivrées (permis de construire et déclarations).

4 Cindie Delengaigne accueille et renseigne le public, assure l'instruction des certificats d'urbanisme (renseignements sur le terrain et contraintes selon la zone) et des déclarations préalables.

04 98 12 66 64 • Ouverture du service au public et accueil téléphonique le lundi, mardi et jeudi de 13h à 17h, le vendredi de 13h à 16h, fermé le mercredi • secretariat.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr

Réponses aux questions fréquentes : consulter le site : ramatuelle.fr/urbanisme/f-a-q-urbanisme/

Etablissements Recevant du Public

Liberté, égalité, fraternité... sécurité, accessibilité!

• La responsabilité des exploitants d'Etablissements Recevant du Public (ERP): hôtels, restaurants, commerces... peut être très lourde en cas d'accident. Aussi, le service de l'urbanisme les accompagne et les aide à respecter la réglementation en vigueur : lors d'un dépôt d'autorisation de travaux, avant l'ouverture de nouveaux locaux ou au cours de leur exploitation. Le service assure notamment la transmission et le suivi des dossiers sur la sécurité incendie et les obligations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les établissements privés sont concernés tout comme les bâtiments publics.

Une commission de sécurité est composée du maire ou de son représentant (l'adjoint aux ERP), d'un pompier préventionniste (unité de Sainte-Maxime), d'un gendarme, membres obligatoires auxquels s'ajoute éventuellement et selon les disponibilités un agent du service municipal de l'urbanisme. Elle effectue sur sites une visite avant l'ouverture d'un nouvel établissement et de nombreuses visites périodiques pour vérifier que les établissements existants sont toujours aux normes (chaque établissement est en moyenne visité tous les cinq ans).

Suite aux visites, la commission propose un avis favorable ou défavorable et, une fois par mois, les dossiers sont présentés en commissions d'arrondissement ou départementale, nécessitant la présence de l'élu en charge des ERP, et éventuellement d'un agent du service de l'urbanisme. Ces commissions valident les dossiers en présence du représentant du préfet. Un procès-verbal définitif d'exploitation est alors établi.

L'an dernier onze établissements qui avaient reçu un avis défavorable sont repassés en avis favorable, et l'essentiel des visites ont abouti favorablement, ce qui démontre l'implication de nos professionnels sur ce sujet de la sécurité.

Après diagnostic, des dérogations sont possibles

en cas d'impossibilité technique dument démon-

trée, pour tenir compte des contraintes du bâti

existant. Rendre les lieux recevant du public accessibles à tous est en effet un enjeu financier et

technique important. Mais c'est surtout un enjeu

humaniste, qui dans la devise de notre République

Mise en accessibilité des établissements : la particularité de cette année est l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap)

La date butoir pour réaliser la mise en accessibilité pour l'accueil des personnes handicapées (moteur, visuel, auditif et cognitif) était fixée par le législateur à fin 2014. Ce délai manifestement trop juste l'a amené à promulguer en 2014 une nouvelle loi allouant plus de temps aux établissements mais imposant la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée sur 3 à 9 ans.

Cet agenda permet à chaque exploitant de réaliser un diagnostic et de programmer les actions avec un calendrier de réalisation. Le document devait être transmis avant le 27 septembre dernier délai aux services de l'Etat, par l'intermédiaire de la mairie : le service urbanisme a reçu les dossiers déposés par les exploitants pour les transmettre à la préfecture.

#accessibleatous









manifeste l'idéal de fraternité. Tous les renseignements sont à la disposition du public sur le site internet www.ramatuelle.fr

L'Agenda d'Accessibilité appliqué à la commune



• Pour la commune l'Agenda d'Accessibilité programmée qu'elle a adopté lui impose de procéder aux travaux dans un délai de six ans à compter de l'année 2016. Cet agenda, déposé en préfecture fin septembre, a été considéré exemplaire.

Une vingtaine de bâtiments communaux sont concernés pour un budget total de 740 000 euros de travaux. Citons notamment le Cercle du Littoral, la salle d'exposition Le Garage, le Foyer rural mais aussi le théâtre de verdure et le groupe scolaire Gérard-Philipe. Certains bâtiments fréquentés toute l'année sont quasiment déjà aux normes requises, comme l'Espace Albert-Raphaël dont la salle de spectacle vient d'être entièrement rénovée et qui est équipé depuis quelques temps déjà d'un ascenseur extérieur.



ESPACE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Schéma de Mutualisation : le partage comme philosophie !

Trois ans après sa naissance - le 1er janvier 2013 - et un an tout juste après avoir vu son rôle et ses missions précisés dans le détail, la Communauté de communes a assis les bases du premier schéma de mutualisation. Il fait ses premiers pas mais ne cesse de gagner en assurance.

• La maîtrise financière en maître-mot

destiné au maraîchage

Un schéma qui a d'ores et déjà permis de créer de nombreux liens entre les communes et l'Intercommunalité. Avec la maîtrise financière pour maître-mot, ce projet d'administration partagée est un outil polyvalent qui peut être utilisé dans des domaines aussi divers que variés.

Seule constante ? L'efficacité du service rendu aux collectivités locales.

Une mise en commun globale des moyens

Chaque partenariat est bien évidemment formalisé. Partage des biens, des compétences existantes mais aussi des compétences créées tout spécialement pour répondre à des nouveaux besoins (communaux et intercommunaux), groupement de commandes...: la mise en commun des moyens est globale et évolutive d'une année sur l'autre.

• Concrètement ?

La préparation du balisage des plans d'eau avant l'été, les travaux forestiers destinés à lutter contre le risque incendie ou la géolocalisation des réseaux pluviaux illustrent très bien la philosophie du schéma. La valorisation – par des agents intercommunaux – des terrains agricoles et communaux en friche et réciproquement, des travaux techniques opérés par les services communaux pour la Communauté de Communes – également. De nombreux autres exemples sont à venir...



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Bâtiment Le Grand Sud - 2, rue Blaise Pascal 83310 Cogolin

Tel.: 04 94 55 70 30

Email: contact@cc-golfedesainttropez.fr • www.cc-golfedesainttropez.fr

pins, pour le maintien de haies ou d'ombrages utiles à la biodiversité et à la protection des surfaces maraîchères contre le vent et le soleil. Outre un confortement de l'activité viticole, le programme pourra en effet générer la création d'une activité maraîchère en réponse à la demande de légumes et fruits bio et locaux. Ce programme sera globalement financé par la

sur un partenariat déjà ancien avec le Conservatoire

du Littoral. Le périmètre de préemption défini en 2006 dans l'arrière-plage de Pampelonne permet

au Conservatoire une réactivité optimale lors de mises en vente de terrains autrefois cultivés. A ce jour, celui-ci a déjà acquis plus de 13 hectares, ainsi

définitivement protégés de la spéculation immobilière. Toutefois, protection ne signifie pas mise sous

cloche. L'un des objectifs du Conservatoire du Lit-

toral est en effet de reconstituer le paysage tradi-

tionnel, et de rétablir les perspectives sur des

paysages maritimes remarquables, masqués par les

Sur 13 hectares, 3,5 hectares de faible intérêt éco-

logique ont été retenus pour une remise en culture

biologique. S'ajoutent aux terrains du Conservatoire

5,5 hectares de terrains communaux. Les travaux

sont réalisés dans le cadre d'une convention de mu-

tualisation (voir ci-contre) avec un service spécia-

lisé de la Communauté de communes, sous maitrise

d'ouvrage communale. Ils sont conçus en intégrant

tous les principes d'une économie durable : exploi-

tation méthodique des résineux avec déchiquetage

sur place pour l'alimentation de chaudières à bois ;

sélection des végétaux à conserver, feuillus, aubé-

pines, frênes, chênes pubescents et quelques grands

pins qui ont envahi l'arrière-plage.

vente du bois, une subvention de la Région à hauteur de 40 %, du mécénat en soutien de l'œuvre du Conservatoire du Littoral, et par la commune.

Informations mairie

Le recensement : un devoir civique utile à tous !



• Le recensement de la population se déroulera dans notre commune en 2016, du 21 janvier au 20 février. Pour ce faire, cinq agents recenseurs ont été recrutés par la mairie (voir photo) : munis d'une carte officielle qu'ils devront présenter. Ils seront habilités à faire du porte à porte durant cette période afin de recueillir les informations nécessaires à l'*Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)* pour actualiser le nombre d'habitants dans la commune. Le dernier recensement remonte à 2011 et avait comptabilisé 2 166 habitants. Des résultats du recensement découle, entre autres, la principale participation de l'Etat au budget des communes : la Dotation Globale de Fonctionnement qui fait l'objet d'une baisse importante jusqu'à 2017.

Nouveauté : il est possible de se déclarer en ligne

Lors de leur premier passage les agents inciteront les résidents à se déclarer en ligne en leur fournissant un code d'accès. Le processus est très simple et permet d'économiser des tonnes de papier. Les habitants qui ne sont pas en mesure de se déclarer sur internet se verront remettre un questionnaire à remplir qu'ils devront rendre à l'agent lors d'un deuxième passage de celui-ci. Ils pourront également le renvoyer ou le déposer à la mairie ou à la direction régionale de l'*INSEE*. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et les informations déclarées par chacun sont confidentielles. Seule l'*INSEE* est habilité à les exploiter.

www.le-recensement-et-moi.fr

Photo: Les agents recenseurs de gauche à droite: Sophie Lherbret, Miriam Lattugoni, Marie-José Patalano, Nadine Marion et Christian Coussanes.

Un nouveau véhicule pour les patrouilles rurales

Chacun des trois véhicules de la police municipale est adapté à un besoin particulier. La nouvelle Dacia Duster 4x4 permet de patrouiller sur les pistes communales. Elle remplace un 4x4 ancien et présente l'avantage de pouvoir accueillir cinq passagers.



Eco-Hameau des Combes-Jauffret: la commercialisation est engagée

• La première phase des travaux de terrassements, de voirie et d'installation de réseaux est terminée et les terrains ont été vendus aux opérateurs. La commercialisation des logements est engagée depuis fin novembre. Un courrier a été transmis aux 650 candidats à une résidence principale, enregistrés en mairie. Il est encore temps de se manifester. Le chantier de construction des logements sera lancé courant décembre pour une livraison au plus tard le 30 septembre 2017. Une maquette de ce programme social est à la disposition du public dans le hall de la mairie.



Les concertations se poursuivent dans le hall de la mairie et sur www.ramatuelle.fr

• Nouvelle concession de plage

Après l'avis favorable du *Conseil d'Etat* sur le projet de *Schéma d'Aménagement de la Plage de Pampelonne*, la concertation relative à l'élaboration du dossier de concession de la nouvelle plage naturelle de Pampelonne est en cours. Au fil de leur élaboration les éléments de réflexion sont mis à la disposition du public. L'enquête publique sur le projet de concession aura lieu durant l'été 2016.

• Révision du Plan Local d'Urbanisme

Arrêt du projet en début d'année. Enquête publique avant l'été.

Règlement Local de Publicité

La loi ayant changé, il faut à la commune un *Règlement Local de Publicité* qui prendra en compte les spécificités territoriales de la commune et les enjeux de



chacun de ses quartiers. Les enseignes devront être bien intégrées et discrètes, des matériaux et couleurs adaptés, des améliorations seront à réaliser. Une réunion publique aura lieu autour de ce thème ainsi qu'une enquête publique dans le courant de l'année 2016.



Le Foyer rural contribue au ciment de la communauté villageoise

Le 18 avril 1973 était fondé le *Foyer* rural de Jeunes et d'Education populaire dont les objectifs étaient de créer et développer des activités éducatives, récréatives, sportives, artistiques et culturelles de qualité en milieu rural. Plus de guarante ans après perdure cette même volonté de la commune de rassembler l'ensemble les habitants du village autour d'activités très diversifiées.

Excepté quelques associations plus anciennes comme le Cercle du Littoral ou la Boule ramatuelloise, ou à vocation bien spécifique, comme le Comité de jumelage, l'association des anciens combattants, la société de chasse ou le football, le Foyer rural regroupe dans sa grande majorité l'ensemble les activités existant dans la commune. Aujourd'hui, il fédère un ensemble de seize sections et plus de 700 adhérents toutes activités confondues. A lui seul, le club Atout forme en rassemble plus de 400.

La présidente Conchita Coussanes totalise plus de 40 ans de bénévolat dont 17 au sein du Foyer rural. "Chaque section élit un bureau avec un président, un secrétaire et un trésorier qui font partie du conseil d'administration du Foyer, organise une assemblée générale annuelle, demande des subventions, fait un bilan financier et un prévisionnel. En 2015 nous avons distribué 41 000 euros attribués par la mairie." explique-telle. La commune met également à disposition de nombreux équipements publics: Espace Albert-Raphaël, salle Le Garage, dojo, tennis, les salles associatives rue Victor-Léon et au hameau du Baou, le terrain d'aéromodélisme...

Les différentes sections participent aux manifestations organisées par le bureau du Foyer rural comme le loto du Téléthon (voir photo) ou par les autres associations, comme le carnaval du Cercle du Littoral en février.



Les membres du bureau de gauche à droite : Martine Dejean, Geoffroy Beaucousin, la présidente Conchita Coussanes, Martine Mouret, Valérie Costa et Eva Meunier. Au premier rang: José Craveris et Thomas, le gagant du super lot du loto.

AGENDA DES ANIMATIONS - SELECTION

pécembre 2015

• 19 décembre au 21 janvier Dessins de Presse et Liberté d'expression

Proposé par l'Association Le Crayon Willis from Tunis, caricaturiste tunisienne. Salle d'exposition Le Garage



Jeudi 24

Castagnade de Noël Châtaignes grillées et vin du terroir offerts à tous Place de l'Ormeau de 10h à 13h.

Notre patrimoine

Visite du moulin à huile, à l'intérieur du village, de 10h à 13h. Gratuit. Animé par l'association Les Amis des Moulins de Ramatuelle.

Messe de la Nuit de Noël

Eglise paroissiale, à 17h30, avec une crèche vivante

Dimanche 27

Loto de fin d'année du Foyer rural Au Cercle du Littoral, au Garage, Café de l'Ormeau et Chez Tony à 18h30.

Mardi 29

De Ramatuelle à Gassin en petit train touristique

14h30 Place de l'Ormeau, retour: 16h30 Renseignements au 04 98 12 64 00

Concert de Guitare

Carmen Martinez, quitare classique Eglise Paroissiale à 18h00. Entrée libre

Jeudi 31 Castagnade du Nouvel An

Châtaignes grillées et vin offerts à tous Place de l'Ormeau, de 10h à 13h

Notre patrimoine

Visite du moulin à

huile, à l'intérieur du village, de 10h à 13h. Gratuit. Animé par l'association Les Amis des Moulins de Ramatuelle.

Janvier 2016

Vendredi 1er On fête le nouvel an!

Vin et chocolat chauds, en musique sur des airs provençaux.

Au cœur du village, à 16h. Gratuit.

Jeudi 7 Soirée débat autour de la liberté d'expression

Organisée par l'association Le Crayon. Espace Albert-Raphaël, à partir de 19h. alexandre.faure@lecrayon.net

Mardi 12 Vœux du maire à la population Espace Albert-Raphaël, à 18h30.

Jeudi 14 Les Arts du Rire

La guerre des garces avec Fabrice Blind, Michel Delgado. Espace Albert-Raphaël à 20h45.

Vendredi 15

La robe à l'envers Elena Bosco présente les actions de son association La robe à l'envers, qui ont pour but de favoriser un accès à la culture pour tous. Salle d'exposition Le Garage à 18h.

Samedi 23

Tous en Scène Spectacle de danse de l'école de danse Fit Dance Center Florence Sims de Sainte-Maxime. Renseignements: 06 12 24 82 14

• Samedi 23 et 30 Atelier masques parents enfants

Fabrication de masques pour le prochain carnaval, animé par Elena Bosco. Cercle du Littoral. Sur inscription.

Dimanche 31 Concert Littéraire: Les Harmoniques

Littérature et jazz s'unissent pour le meilleur. Par Marcus Malte, (écrivain), Virginie Teychené (chanteuse iazz) et Gérard Maurin (contrebassiste

Proposé par Jazz à Ramatuelle Espace Albert-Raphaël, à 17h30.

révrier 2016

Dimanche 7 Loto du Comité de jumelage Ramatuelle Samatan Espace Albert-Raphaël, à 17h.

Mardi 9 On brûle Carnaval

Rassemblement à 20h place Gabriel-Péri. Arrivée de Caramentran devant la fontaine place de l'Ormeau vers 20h45.



Cérémonie traditionnelle du jugement, en compagnie des Fifres et Tambours de Saint-Tropez. Vin chaud offert.

Grand Bal du Mardi Gras

Espace Albert-Raphaël, vers 21h30.

Dimanche 14 Vie de grenier en musique

Stand Plume "je pose je prends", concours de pétanque, ateliers pour les enfants, snack, buvette. Sur les restanques, face au théâtre de verdure, de 8h à 16h - Organisé par l'association Musiques en Liberté 04 98 12 64 00 - Infos: 06 22 86 11 50

> Plus d'infos: O.T.C.: 04 98 12 64 00